

Règlement concours
«Tentez de gagner un Beauty Workshop exclusive pour la Journée
Internationale de la Femme »

1. Ce concours en ligne est organisé par ICI PARIS XL, dont le siège social se situe Schaarbeeklei 499 à 1800 Vilvoorde. Pour participer à ce concours, il faut être âgé (le 01/03/2019) de 18 ans ou plus et être domicilié en Belgique.
La participation au concours est ouverte à toute personne physique disposant d'une adresse e-mail valide. Le personnel d'ICI PARIS XL et toute personne impliquée dans l'organisation de cette promotion seront exclus de la participation à ce concours.
2. Pour participer au concours, le client doit se rendre sur l'e-shop d'ICI PARIS XL (www.iciparisxl.be/journeedelafemme) et s'inscrire. Pour s'inscrire, le participant doit fournir son nom, prénom, une adresse e-mail valide, une adresse physique valable et un numéro de téléphone pour être joignable en cas de victoire. Le participant doit répondre à une question principale et à la question de subsidiaire. Le gagnant est le participant qui a répondu correctement à la question principale et qui a donné la réponse à la question de subsidiaire qui correspond le mieux à la bonne réponse. En cas d'égalité, le prix revient au gagnant ayant participé d'abord à la compétition.
3. La participation au concours est uniquement valable à condition que toutes les informations demandées soient communiquées de manière complète et correcte lors de l'inscription. Les inscriptions incomplètes, falsifiées ou contrefaites ou les inscriptions comportant des erreurs seront exclues et le participant concerné sera disqualifié.
4. Après s'être inscrit et avoir répondu aux questions, une confirmation de participation sera envoyée par e-mail à l'adresse e-mail du participant. La participation n'est valable qu'après l'envoi de cet e-mail.
5. La participation est possible jusqu'à 15/03/2019. Le gagnant sera annoncé le 22/03/2019.
6. ICI PARIS XL se réserve le droit de prolonger le concours, de l'interrompre ou d'y mettre fin si des circonstances indépendantes de sa volonté le justifient.
7. L'organisateur donne 1 prix principal :
Un Beauty Workshop exclusive pour la personne gagnante, qui peut à son tour inviter 5 personnes.

Chaque participant reçoit également un coupon de réduction avec l'action suivante: 10 € de réduction à l'achat de 50 € minimum sur tout l'assortiment chez ICI PARIS XL.
8. Les prix sont personnels et ne peuvent pas être cédés. Ils ne peuvent être échangés contre de l'argent comptant ou d'autres prix ou services. En cas de refus du prix ou des conditions liées à ce prix, celui-ci ne sera pas échangé contre de l'argent.
9. Un prix est indivisible et doit être accepté tel qu'attribué.

10. Les coordonnées personnelles des participants sont introduites dans une base de données de la PARFUMERIE ICI PARIS XL SA, ayant son siège social à 1800 Vilvoorde, Schaarbeeklei 499 qui est la responsable du traitement, afin d'assurer le bon déroulement de ce concours, pour entrer en contact avec les gagnants et sont le cas /échéant destinées à tenir les participants au courant des activités, actions, promotions et nouveautés d'ICI PARIS XL et de ses marques. Les participants ont un droit d'accès, un droit de correction relatif à leurs coordonnées et le droit de s'opposer gratuitement à leur utilisation à des fins de marketing. Le fait de remplir tous ses coordonnées personnelles demandées, est obligatoire pour participer au concours. Conformément à la loi de 8 décembre 1998, tel que modifié dans la Loi du 11 du 11 décembre 1998, les participants ont le droit de refuser le traitement de leurs données personnelles, d'obtenir l'accès à ces coordonnées et de demande leur correction.
11. ICI PARIS XL ne peut pas être tenue responsable sur base de ces conditions de concours, sauf intention, faute grave ou non-exécution de l'une des prestations principales de ce concours.
12. ICI PARIS XL et ses fournisseurs ne peuvent pas être tenus responsables pour l'utilisation des prix par les gagnants, sauf intention, faute grave ou non-exécution de l'une des prestations principales de ce concours.
13. ICI PARIS XL ne peut être tenue responsable des problèmes techniques avec le site et/ou le système de messagerie. ICI PARIS XL ne peut pas non plus être tenue responsable d'une éventuelle incompatibilité entre les technologies utilisées pour le concours et la configuration hardware- ou software utilisée par le participant.
14. ICI PARIS XL a le droit de disqualifier les participants s'ils pensent que les participants n'agissent pas conformément aux conditions et qu'ils tentent d'accéder à l'action de manière frauduleuse.
15. Le présent règlement est soumis au droit belge.
16. La participation au concours implique l'acceptation complète du présent règlement.